

seulement sur le plan international mais aussi sur le plan national, dans le but de mobiliser le soutien national.

Nous estimons que comme priorité, **les gouvernements du G-8 devraient demander maintenant à leurs agences d'aide d'examiner toutes les possibilités pour s'assurer que les peuples africains sont pleinement informés sur les délibérations et la planification du NPDA et sont aptes à répondre aux possibilités d'en discuter entre eux et avec les gouvernements africains.** Dans le cas du Canada, cela représenterait une première occasion importante pour son nouveau Fonds en fiducie pour l'Afrique. Ici, le Canada bénéficie d'un avantage comparatif : le Fonds en fiducie qu'il a créé a permis d'éduquer et de former la population de l'Afrique du Sud désavantagée par l'apartheid et a joué un rôle capital pour préparer la population d'Afrique du Sud à occuper des postes d'importance dans la transformation démocratique entourant les élections de 1994 dans ce pays.

Nous croyons aussi que le **Sommet du G-8 devrait ajouter à ses conclusions un engagement afin d'encourager les mécanismes appropriés pour institutionnaliser des discussions continues entre les gouvernements africains et la société civile.** Un modèle pourrait être l'Accord de Helsinki, que les gouvernements du G-8 ont créé dans les années 1980. Ce modèle convient particulièrement parce qu'il met l'accent sur l'engagement de la société civile ainsi que des gouvernements et il englobe tout l'éventail des questions, y compris les droits humains et l'échange d'information, qui sont essentielles au succès de la Relance de l'Afrique.

C'est aussi un modèle précieux précisément parce que c'est le Président Obasanjo qui l'a proposé, en 1991, quand il a favorisé à Kampala un « CSCE » pour l'Afrique qui pourrait traiter non pas avec un « panier » de questions, comme à Helsinki, mais avec des « calebasses » de questions, dans un geste simple liant l'idée des rues et des marchés africains.

Et c'est là où le NPDA, avec l'appui du G-8, doit résonner.

### **La calebasse du NPDA**

Quand le NPDA a reçu son nom au sommet tenu au Nigéria, en octobre 2001, les dirigeants ont accepté que la philosophie, les priorités et les modalités de mise en œuvre étaient telles qu'énoncées dans le document sur le nouveau programme pour l'Afrique; ce n'est pas une demande sans passion pour une plus grande aide et de meilleures conditions pour le commerce, et il ne met pas seulement l'accent sur l'accès au marché et au mouvement de capitaux bien qu'il en tienne compte. Le document souligne que la pauvreté de l'Afrique fait contraste avec la prospérité du monde développé : seulement 18 téléphones du réseau principal pour 1000 personnes en Afrique, 146 pour le reste du monde, et 567 par milliers d'habitants dans les pays du G-8. En Afrique, 340 millions de personnes, soit la moitié de la population, vivent avec moins de 1 \$ par jour, et ce nombre ne cesse de croître.

Le NPDA vise à surmonter la situation en modifiant « la relation qui la sous-tend », la relation avec le monde développé, telle qu'exprimée par la « marginalisation de l'Afrique du processus de mondialisation »; « l'impasse de la dette »; la « réduction de l'aide privée »; et l'« exclusion sociale de la grande majorité de ses peuples ». Comme on le sait très bien maintenant, il demande un « nouveau partenariat mondial » et traite de sujets essentiels comme la diversification de la production et des exportations, de l'accès au marché, des ressources de la mobilisation et de l'amélioration de l'infrastructure.